VOL LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 NOVEMBRE 1923 — No. 50

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ere insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente .. 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MA[illegible]TOBA EST PUBLI[illegible] IMPRIMÉ TOUS LES [illegible]RCREDIS

Toutes comm[illegible] concernant le journal ou l'i[illegible] devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

LE PROBLEME DES LANGUES

Quelques extraits des journaux au sujet du problème des langues.

A l'assemblée du Montreal Women's Club, tenue à l'hôtel Mont-Royal, Mme John Scott, a suggéré que l'on permette aux enfants de langue anglaise de fréquenter les écoles publiques dès qu'ils ont atteint l'âge de 5 ans, afin qu'ils puissent plus facilement apprendre le français. Au cours de leur première année d'école, on ne devrait leur enseigner que le français. Cette séance du club a été entièrement consacrée à la discussion du problème des langues, dans la province de Québec et à Montréal tout particulièrement. Le principal orateur a été le professeur J Squair, de l'université de Toronto; MM. P.-E. Naggiar, consul général de France; J. J. Creelman, président de la Commission scolaire protestante; le Rév. James Fee, membre de la même commission, et le professeur R. du Rouge, de l'université McGill, ont aussi adressé la parole.

Quand Mme Scott fit la suggestion mentionnée plus haut, le Rév. M. Fee affirma qu'elle méritait d'être mise à l'étude et que les commissaires s'en occuperaient dans le plus court délai. Il est indiscutable qu'un enfant de 5 ans a beaucoup plus de facilité à retenir une langue étrangère à la sienne qu'à n'importe quel autre âge. Il affirme que, personnellement, il serait heureux de voir tenter l'expérience, pendant une année, dans certaines des écoles de la commission.

M. J.-J. Creelman a dit que dans les écoles protestantes, on commence l'enseignement du français lorsque les enfants ont atteint 8 ans et 6 mois; cela signifie que le français leur est enseigné environ sept années avant qu'ils complètent leur cours supérieur.

Le professeur du Roure a annoncé que le cours spécial de français, qui était donné au McGill, le lundi, sera, à l'avenir, donné le mardi, afin que les dames, membres du Women's Club, qui ont leurs réunions le lundi, puissent y assister si elles le désirent.

En présentant le professeur Squair, Mme John Scott a dit déplorer le fait que les adultes n'ont que peu d'occasion d'apprendre le français et que l'on semble généralement abandonner toute idée d'aider aux adultes à apprendre cette langue si utile en Canada et dans notre province tout particulièrement.

"En général", a affirmé le professeur Squair, "la plus sérieuse barrière qui existe entre les hommes est l'ignorance des langues." Le conférencier, après avoir mentionné les nombreux avantages qu'ont ceux qui connaissent plusieurs langues, a parlé longuement de la théorie et de la pratique de l'enseignement bilingue. Il a fait remarquer que les langues peuvent s'apprendre à tout âge mais que la chose est plus facile quand on est jeune. En Canada, comme aux Etats-Unis, on commence l'enseignement trop tard, sur cette question. Il a terminé en affirmant qu'au Canada, tout particulièrement, chaque race devrait s'efforcer de se familiariser avec la langue de l'autre.

La Presse de Montréal

* * *

Il y a un peu plus de trente ans que nos frères de la Nouvelle Angleterre ont été forcés de se défendre contre les tentatives d'assimilation venant de leur correligionnaires de langue anglaise.

Avant, ils sentaient une sorte d'hostilité à leur langue et à leurs traditions chez les individus, mais ils étaient loin de penser que c'était la conséquence d'une politique générale.

Les yeux se sont ouverts quand un prêtre, rédacteur d'un journal catholique hebdomadaire de langue anglaise, l'abbé John T. Smith découvrit le jeu.

[illegible]

[illegible] 1892, [illegible] catholique aux Etats-Unis [illegible] langues étrangères."

En d'autres termes, les évêques américains ont en vue "l'assimilation de tous les éléments ethniques dans leur juridiction."

Cette déclaration souleva de vigoureuses protestations dans diverses parties du pays; mais l'abbé John-Talbot Smith ne broncha pas, et il ne fut jamais désavoué par l'épiscopat américain.

Le temps a prouvé qu'il n'avait pas écrit à la légère ce qui avait provoqué partout une grande agitation.

Mais pour une raison qui nous échappe, l'abbé Smith avait été peu après relevé de la rédaction de la "Catholic Review" pour être nommé à la cure d'une paroisse sans grande importance des environs de New-York.

C'est là que la mort vient de l'enlever à l'âge de 68 ans.

Le défunt était un écrivain fougueux qui n'admettait pas la survivance des langues étrangères aux Etats-Unis.

Beaucoup d'autres ecclésiastiques de langue anglaise pensent comme lui.

Mais il avait le courage de ses convictions, et il faut lui en savoir gré.

C'est, en effet, sa franchise—et peut-être aussi son indiscrétion—qui permit aux immigrés catholiques d'origines diverses de prendre les moyens nécessaires pour assurer la conservation de leur langue maternelle.

Mais ces derniers auraient tort de croire que la lutte est terminée. Elle n'a fait que changer d'aspect.

Le Patriote de l'Ouest

* * *

Enseignement du français à Pembroke

Nos compatriotes de Pembroke passent par une crise pénible. Après de multiples démarches pour obtenir l'enseignement du français à l'école St-Jean-Baptiste, où 175 enfants sont de langue française, alors que 85 sont irlandais, ils ont obtenu la nomination de deux institutrices qui devaient enseigner le français. Une religieuse de l'ordre de Saint-Joseph, nommée pour cette fin, était de mentalité, comme de nom, irlandaise et elle était d'une incompétence reconnue pour enseigner le français.

L'autre était Mlle Jeanne Lajoie, qui fut destituée après qu'on eut constaté l'ardeur et le patriotisme qu'elle déployait pour faire aimer notre langue aux enfants, qui fréquentaient sa classe. Malgré toutes les démarches des nôtres, malgré une requête signée par la majorité des contribuables de langue française, et malgré une délégation envoyée auprès de la commission scolaire, pour le règlement de cette malheureuse situation dont les petits écoliers canadiens-français sont les innocentes victimes, le refus de réintégrer Mlle Lajoie dans ses fonctions a été net et péremptoire.

Devant ce parti-pris manifeste de ne pas donner aux nôtres, qui sont la majorité de la population catholique, leurs droits et leurs prérogatives scolaires, les Canadiens-français de Pembroke veulent maintenant former une école libre. Après une assemblée enthousiaste du cercle Lorrain, hier, il fut décidé par la majorité des membres présents d'en venir à cete mesure, s'ils continuent à être soumis à ce régime.

LE DISCOURS PRESIDENTIEL A EVREUX

Tous les partis ont attribué une grande importance au discours de M. Millerand, et c'est avec raison. Nous sommes accoutumés à n'entendre de la bouche du chef de l'Etat que des paroles officielles, c'est-à-dire banales. A Evreux, le président de la République s'est exprimé librement sur les grands problèmes de l'heure présente; il a donné des directives au pays à la veille des élections générales, et ce faisant, il a accompli un acte. Son discours nous rappelle ce lui que simple député il prononça en 1919 à Ba-Ta-Clan pour donner au bloc national qu'il venait de fonder son orientation politique; mais cette fois, c'est au nom de sa haute magistrature et des intérêts nationaux dont il a garde, qu'il s'adresse solennellement au pays. Asservis à aucun parti, et prêts à donner leur concours à quiconque travaille pour le relèvement matériel et moral de la France, les catholiques méditeront avec la déférence qui lui est due, mais avec une entière liberté, la parole présidentielle.

* * *

Saluons d'abord le large esprit d'union nationale et de tolérance réciproque qui anime ce discours. Entre Français, le président n'établit pas de séparations; il ne marque pas entre eux des frontières, comme l'ont fait MM. Chaumet et Rio, et encore plus les radicaux. Pour les restaurations de la paix, comme hier, pour la victoire, il fait appel à "l'union de tous les bons citoyens". A cet appel les catholiques qui furent toujours de bons citoyens, répondront [illegible]

[illegible] République [illegible] dans "L'Etat républicain et laïque". Fidèles aux directions de Léon XIII et au respect que l'Eglise porte aux pouvoirs établis, nous n'avons aucune aversion pour l'Etat républicain, pourvu qu'il ne se confonde pas, comme le voudraient les radicaux, avec le sectarisme antireligieux.

M. Millerand n'établit pas cette confusion; il proclame que "la libre expression de toutes les opinions et de toutes les croyances sous le règne de la loi est la formule même du progrès dans l'ordre" et que la laïcité telle qu'il la conçoit, si elle repousse toute intrusion de l'autorité spirituelle dans le domaine temporel, doit "observer vis-à-vis de toutes les religions une attitude déférente."

De cette attitude déférente, M. Millerand et son gouvernement en ont donné déjà maintes preuves; à Evreux même, le président de la République a visité la cathédrale, ainsi que l'Eglise Saint-Taurin, et rendu un solennel hommage au patriotisme du clergé, démarches qu'interdisait rigoureusement à M. Poincaré le protocol officiel d'avant-guerre.

Cette attitude déférente, il l'a eu lorsqu'il s'est féli-

(A suivre, page 4)

La Commission Scolaire de St-Boniface répond aux Agitateurs Séparatistes de Norwood

La commission scolaire de Saint-Boniface, à une séance spéciale tenue vendredi soir, a discuté catégoriquement les accusations portées contre elle et surtout contre les quatre commissaires de Norwood à une récente assemblée publique. Après avoir décidé qu'il était nécessaire de faire quelque chose, elle a préparé une réponse aux plaintes formulées par l'organisation qui travaille actuellement à diviser la ville de Saint-Boniface en deux districts scolaires.

Voici le texte de cette déclaration, qui répond point par point à chaque chef d'accusation:

Dans votre édition du **Free Press Evening Bulletin** du vendredi 26 octobre, il est paru un article intitulé: "Les contribuables de Norwood veulent la séparation scolaire" et l'on nous a assurés depuis que l'article en question est un rapport fidèle de ce qui s'est passé à une réunion tenue, la veille au soir, à l'école Taché.

Le but apparent de la réunion aurait été d'amener une division du district scolaire, mais l'on s'est servi d'un moyen plutôt détourné, en s'efforçant d'atteindre cette fin. Les orateurs, qui étaient supposés représenter un comité de citoyens du sud, avaient jugé nécessaire d'instituer une enquête.

Le motif inavoué des enquêteurs en s'occupant des écoles du nord seulement ne fait que trahir davantage l'antagonisme personnel, la querelle de races et religions.

La première Commission scolaire de Saint-Boniface fut élue le 10 août 1883 et son nom incorporé lui fut donné le 26 juin 1902. Elle desservait alors une population exclusivement française. Graduellement des colons de langue anglaise se groupèrent dans le sud de la ville et ils obtinrent plus tard un bureau de poste appelé Norwood Grove. Pour les enfants de ces citoyens, à une époque où il n'y avait pas de commissaires de langue anglaise dans la commission, la première école fut construite et ouverte vers le 2 janvier 1903, sous le nom d'"Ecole Taché". La population augmentant, de nouvelles écoles furent ajoutées aux anciennes, de sorte que nous avons aujourd'hui quatre écoles, deux pour le nord ou Saint-Boniface proprement dit, et deux pour le sud ou Norwood.

Divers changements dans les lois scolaires ont été faits durant ces années et les écoles se sont conformées aux nouvelles exigences. De petites frictions se sont élevées parfois sur différentes questions, mais elles ont été de courte durée, grâce à l'esprit conciliant de la population. On peut dire sans crainte cependant que pendant toute cette période aucune difficulté sérieuse ne s'est jamais élevée dans les écoles du nord, tandis que plusieurs agitations fâcheuses, quelques-unes encore fraiches dans l'esprit du public, ont eu lieu dans le sud. Nous pourrions en outre ajouter que dans ces difficultés, les commissaires du nord ont toujours montré la plus grande déférence pour les opinions des commissaires du sud et ont laissé entièrement entre leurs mains le règlement de ces questions. Les commissaires ont généralement travaillé ensemble en complète harmonie et jamais plus qu'à l'heure actuelle. Aujourd'hui apparemment, la vieille devise "Unis, nous nous maintenons; divisés nous tombons" n'a plus sa raison d'être et le comité de Norwood demande la séparation.

D'abord le grief religieux

[illegible] Programme des études, édition 1923, page 5.) Elles se conforment aussi aux règlements du Bureau des Aviseurs, lequel définit distinctement les exercices religieux qui devraient être accomplis dans toutes les écoles de la province.

En admettant que l'un ou l'autre instituteur non expérimenté pourrait parfois avoir fait montre d'un peu trop de zèle pour se conformer à l'esprit de ces règlements, ne pouvons-nous pas dire que la même exagération a lieu habituellement dans les matières d'instruction profane? La faute de ces instituteurs qui pourraient, sans s'en rendre compte, trop appuyer sur ce point est-elle plus grande que la faute de ces autres instituteurs qui admettent franchement qu'il n'y a même pas l'ombre d'un semblant d'instruction religieuse dans leurs écoles?

N'est-ce pas l'usage courant dans les écoles de la ville de Winnipeg de suspendre dans un endroit bien en vue les portraits des personnages dont ces écoles tiennent leurs noms?

On a vu des catéchismes dans les classes

Comment pourrait-on espérer que les enfants se serviront de leurs catéchismes à 3 h. 30 de l'après-midi — ce qui est parfaitement légal — s'ils ne les apportaient pas avec eux à l'école?

Pour apprécier l'accusation qui est faite que des emblèmes et des devises catholiques paraissent dans ces écoles, il faudrait nécessairement visiter les classes. Nous sommes convaincus que les instituteurs n'épargnent aucune peine pour décorer leurs classes respectives et tout ce qui est employé dans ce but, qu'il soit de nature religieuse ou profane, vise à inspirer à l'esprit des enfants un idéal élevé.

La majorité de ces instituteurs et institutrices choisissent pour chaque mois une "devise" pour "inspirer l'amour et la crainte de Dieu" (Programme des études) ou le patriotisme, l'économie, l'honnêteté, la loyauté (Programme des études). Cette devise est placée dans un endroit en vue, habituellement décoré d'une façon artistique, afin de rappeler constamment à la classe la qualité que l'on doit spécialement s'efforcer d'acquérir pendant le mois. Cette coutume ne doit-elle pas être louée plutôt que condamnée? Le comité de Norwood voudrait-il que les enfants aient sous les yeux des murs blancs ou des calendriers plus ou moins artistiques, de préférence à ces tableaux et à ces objets inspirateurs?

Les portraits des dignitaires de l'Eglise catholique suspendus dans quelques classes sont l'objet d'une condamnation spéciale. **Est-ce donc un outrage de mettre sous les yeux de notre jeunesse les héros qui ont fait ce pays? Un Provencher, un Taché et les autres, qui ont donné leur vie pour que l'Ouest puisse devenir un jour un lieu convenable d'habitation, doivent être condamnés à l'oubli et leurs portraits historiques ne peuvent être exposés à l'admiration de la jeunesse écolière.**

Ils disent que le français est enseigné dans ces écoles

Pour comprendre cette accusation, il est nécessaire de connaître les conditions à Saint-Boniface. Le district desservi par l'école Provencher et l'académie Saint-Joseph est uniformément français et les enfants qui commencent leurs études dans ces écoles ne parlent que leur langue maternelle. Le problème pour l'instituteur n'est pas l'étude du français chez ces enfants, mais la méthode la plus efficace pour eux d'apprendre l'anglais. Pour nous, comme commissaires d'école, et pour les parents des enfants qui vont à ces écoles, la question est: "Ces enfants apprennent-ils convenablement la langue anglaise?" Chacun sait que les élèves de ces écoles doivent passer tous les examens officiels du gouvernement et de l'Université, exactement comme les élèves des écoles de la ville de Winnipeg et de toute la province. Les excellents résultats obtenus chaque année sont connus; nous ne voulons pas faire de comparaisons, mais nous pouvons dire qu'ils ne le cèdent à aucun. Assurément aucune commission scolaire n'exigerait un changement en présence de résultats aussi flatteurs.

Quelques membres du comité ont employé plus de zèle encore pour la défense du drapeau

[illegible] Quand la température ne permet pas de hisser le drapeau au mât placé devant l'école, il est [illegible] sur le mur de la classe.

Maintenant pourquoi le comité a-t-il déclaré que le drapeau français flotte sur le Juniorat? Qu'est-ce que cela a à faire avec les écoles de la partie nord?

Il s'agit d'une institution privée. Il est vrai que la commission scolaire a loué plusieurs classes dans un annexe de l'édifice, mais quel droit cela donne-t-il à la commission de dicter à cette institution une ligne de conduite au sujet du drapeau? Pour rassurer les membres du comité, l'on peut dire que durant l'année dernière il y avait de petits drapeaux en évidence dans les classes, mais les locaux temporaires ayant dû être multipliés cette année le Département a dispensé l'école Provencher de l'obligation de hisser le drapeau jusqu'à ce que les classes soient reprises dans la nouvelle bâtisse.

Le côté financier

L'un des orateurs, d'après le journal, a comparé les frais de fonctionnement des écoles. En admettant que ses chiffres soient exacts, nous trouverions encore que le coût par élève dans le sud est plus élevé que dans le nord. Le coût dans le sud, tel que donné, est de $106,318.00, tandit que dans le nord il est de $118,682.00. Le nombre des élèves dans les écoles du sud pendant l'année dernière était de 1,502, tandis qu'il était de 1,968 dans celles du nord, soit un surplus de 466. Le coût proportionnel des écoles du sud serait donc de plus de $132,000.00 contre $118,682.00 pour les écoles du nord.

Le coût des élèves de "high school" peut être un peu plus élevé dans les écoles du nord que dans celles du sud pour la raison suivante. Tous nos instituteurs sont payés d'après l'échelle de salaires préparée par la branche de Norwood de la "Teachers' Federation". Les instituteurs du nord sont plus permanents que ceux du sud et atteignent de ce fait un rang plus élevé dans l'échelle, quelques-uns même atteignent le maximum. Ceci tend à augmenter le coût de l'instruction, mais assure aussi une plus grande efficacité, et c'est l'ambition du Département d'Education, aussi bien que des inspecteurs, d'arriver à maintenir les professeurs dans la même école pendant un certain nombre d'années. Pourquoi serions-nous blâmés pour avoir réalisé dans une petite mesure cette amélioration en matière d'éducation?

Age scolaire, enfants non-résidents

Tous ceux qui connaissent la loi scolaire savent qu'il n'y a rien d'illégal à faire la classe à des enfants au-dessus ou au-dessous de l'âge fixé par la loi — c'est une autre accusation portée contre nous — surtout quand leur nombre est si petit qu'il se trouve presque négligeable.

Au sujet des élèves non-résidents, la ligne de conduite de la commission est connue; elle a été de les éliminer aussi rapidement que possible, mais en y mettant les formes voulues. **Quand nous disposions de beaucoup d'espace, il était avantageux et profitable de laisser venir aux écoles les élèves non-résidents disposés à payer les honoraires légaux.** Il y a plusieurs années, lorsque l'on constata que les écoles étaient devenues bondées, il fut décidé de ne plus admettre de nouveaux élèves non-résidents et l'on suivit la ligne de conduite actuelle.

Il peut être intéressant pour quelques-uns d'apprendre que la séparation des élèves par sexes n'est pas tout à fait nouvelle, qu'elle est même mise à exécution dans les écoles de Winnipeg et ailleurs, où la chose est possible.

Congrégations enseignantes

Il est bien vrai que notre commission a fait des arrangements avec deux congrégations enseignantes, l'une d'hommes et l'autre de femmes, pour lui fournir des instituteurs et des institutrices avec les certificats nécessaires; mais à l'époque où ils furent engagés pour la première fois, il n'y avait pas d'autres instituteurs disponibles et ils ont rendu de grands services à la population au prix de grands sacrifices. Ceci n'est pas contraire à la loi scolaire. Nous nous sommes par là assuré les services d'un corps distingué d'éducateurs et d'éducatrices qui font de l'enseignement l'oeuvre de leur vie et dont les efforts ont été invariablement couronnés de succès.

De plus, ils représentent la qualité de professeurs qui satisfait les parents des élèves [illegible] des professeurs de nos plus grandes écoles. Voilà des raisons de nous féliciter nous-mêmes de ce que nos écoles sont en d'aussi bonnes mains.

Remarquable inopportunité

Comme dernière conséquence de toutes ces soi-disant irrégularités, on demande à ceux d'entre nous qui représentent la partie sud de démissionner. Pourrait-il être rien de plus absurde? Tout ce qui est possible est fait pour le bien-être des enfants et pour le plus grand bien de la population, et l'on attaque la sincérité des efforts de quelques-uns de ceux qui coopèrent habilement à cette oeuvre.

Il nous semble que le temps est le plus mal choisi pour une attaque aussi violente contre nos écoles. La catastrophe du 4 janvier, dans laquelle l'école Provencher fut complètement détruite par le feu, est encore fraiche dans l'esprit du public.

Le dévouement des instituteurs et

(A suivre en page 2)

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE

(Suite de la page 1)

institutrices des deux écoles, travaillant dans les conditions les plus adverses, a été certainement admirable. Il serait difficile de rencontrer un plus grand esprit de sacrifice.

En août dernier, quand l'on constata que les Soeurs, en justice pour elles-mêmes et pour leurs propres élèves, ne pouvaient plus recevoir ceux de l'école Provencher, des locaux temporaires furent trouvés et grâce aux efforts des instituteurs et institutrices, tout fut organisé si bien que personne à part eux-mêmes, n'éprouva les inconvénients occasionnés par ces locaux temporaires insalubres et insuffisants.

Nous sommes convaincus que le public de Saint-Boniface en général, qu'il soit du nord ou du sud, apprécie l'esprit de sacrifice et de dévouement plus qu'ordinaire qui a été déployé dans ces jours d'épreuve et qu'il en donnera la preuve tangible quand l'occasion lui en sera offerte.

Le but de tout ceci est d'obtenir la division du district scolaire. Sous les couleurs où elle est présentée, elle parait certainement attrayante, mais les contribuables du sud feraient bien de se méfier du piège. Même en admettant que ce serait dans l'intérêt des deux parties de se séparer, est-il nécessaire de lancer toute cette boue et de nous afficher devant le pays tout entier comme un véritable guépier? Ne serait-il pas beaucoup mieux de se rencontrer comme des hommes, de discuter la question dans un esprit amical, et, si nous décidons de nous séparer, de vivre en bons voisins?

G.-A. ROCAN,
Secrétaire de la Commission scolaire de Saint-Boniface.

LE POETE DE L'EUCHARISTIE

Un soir de mars 1274, surpris par une tempête de grêle et de pluie, dans une vallée sauvage, un jeune cavalier venant des Marais Pontins, cherchait vainement un abri, lorsqu'au détour du chemin, il aperçut, au bord de la forêt, les murailles d'un monastère, et, le précédant de quelques pas, sur la mauvaise route coupée de fondrières, deux hommes à cheval.

Il se hâta de les rejoindre et, s'adressant au plus âgé, un gentilhomme de belle prestance :

—Je cherche un refuge contre ces bourrasques, fit-il, après avoir salué avec bonne grâce. Quelle est donc cet abbaye?

—L'abbazia di Fossa Nuova.

—Puis-je demander asile pour la nuit?

—Ces religieux Cisterciens sont fort hospitaliers.

—Par quel chemin dois-je passer?

—Suivez-nous. L'abbaye est le but de notre voyage.

L'Italien ajouta, en désignant au débouché d'un sentier une petite troupe de gens à pied et à dos de mule, qui s'avançaient cinglés par la rafale :

—Nous ne sommes pas les seuls à nous rendre en toute hâte, à Fossa Nuova. De tous côtés, on accourt au monastère pour y voir le plus beau et le plus rare spectacle qu'il soit donné à des chrétiens de contempler : [illegible] la mort d'un saint!

—Un moine de cet abbaye? [illegible] Cistercien?

—Non. Un de leurs hôtes. [illegible] Dominicain de Naples [illegible] Pape Grégoire X [illegible] Concile de Lyon [illegible]

[illegible] les [illegible] de Fossa Nuova [illegible] grand saint et le plus grand homme de notre siècle.

—Le plus grand homme! [illegible] le jeune cavalier d'un ton incrédule. Oubliez-vous que notre siècle est celui de Louis IX, roi de France, d'Albert le Grand, d'Innocent III et de Roger Bacon, surnommé le Docteur admirable?

—Celui [illegible] c'est le Docteur Angélique [illegible]

La théologie [illegible] étranger [illegible] français [illegible]

—Ce savant théologien [illegible] de philosophie [illegible] est aussi un poète [illegible] de l'Eucharistie.

—Son nom.

—Thomas d'Aquin.

[illegible]

portes du cloître s'ouvraient toutes grandes pour accueillir les voyageurs. Un repas frugal leur était servi dans le réfectoire des hôtes. Thibault de Senlis, le troubadour français, se préoccupait aussitôt d'y faire honneur, mais son compagnon anxieux s'empressait d'interroger les moines.

—Pourrais-je voir le "saint" dès ce soir? Je me trouvais à Terracine. J'ai appris qu'il était mourant, ici. J'accours, espérant pouvoir prendre une esquisse de ses traits vénérables. . .

—Qui êtes-vous? demanda le Père cellerier.

—Cimabué, un peintre de Florence.

—Vous verrez notre "saint". Nous l'avons mis dans l'appartement du Père abbé. Nos religieux se disputent l'honneur de le servir. Auprès de l'illustre malade, quelles inoubliables leçons ne reçoivent-ils pas? Ce lit d'agonie est le dernière chaire où le grand Docteur enseigne, par ses seuls exemples, les plus hautes vertus. Hélas! La fièvre augmente, le mal empire, la fin approche. Il n'y a qu'un instant, le moribond, saisi de terreur comme tous les saints, à l'idée des jugements de Dieu, faisait sa confession générale à son compagnon et ami, le Père Renaud, en versant d'abondantes larmes. L'absolution reçue, il a demandé le Pain des anges et, pour le recevoir, il s'est fait étendre à terre, sur une couche de cendre. . . Hâtez-vous si vous voulez assister à la dernière communion de Thomas d'Aquin!

L'ouragan s'était apaisé. Entre les nuages en déroute brillait le mince croissant de la lune. Sous les cloîtres de l'abbaye, faiblement éclairés, se pressait une foule d'hommes riches, seigneurs, bourgeois, artistes, menu peuple, religieux de tous Ordres. Les uns priaient, les autres causaient à voix basse, d'autres se tournaient avec émotion vers la chapelle du monastère d'où le Père abbé de Fossa Nuova, suivi de la plupart des Cisterciens, allait bientôt sortir portant le saint Viatique.

Thibault de Senlis interrogea le peintre florentin.

—Lorsque Thomas d'Aquin [illegible] à l'Université de Paris, dit [illegible] ses maîtres et ses condisciples, [illegible] la puissance et la pénétration de son esprit [illegible] surnommé *le bœuf muet*. Comment ce taciturne est-il devenu poète?

—C'est l'amour qui l'a fait chanter [illegible] dans l'ombre

un petit Frère Mineur, fils du Poverello d'Assise. Dès sa jeunesse la grande dévotion de Thomas n'était-elle pas l'Eucharistie? Lorsqu'une difficulté arrêtait dans ses études ardues ce merveilleux génie, ami des amples horizons et des vertigineuses cimes, pour en trouver la solution, il allait poser sa tête auprès du tabernacle. A l'exemple de saint Dominique, il se préparait souvent à célébrer les saints mystères en passant une partie de la nuit en oraison, au pied de l'autel, et quand l'heure arrivait du saint Sacrifi, étranger aux choses de la terre, frémissant d'entrevoir sous les voiles la splendeur de la divinité, que de fois n'a-t-il pas été ravi en extase?. . . Enfin, n'est-ce point lui qui, venant placer devant le tabernacle le manuscrit de son étude sur l'Eucharistie, et suppliant le Sauveur de lui dire s'il était content de ce travail, entendit le Maître lui répondre : *Bene scripsisti de me Thoma. . .*

(*A Suivre*)

LES FEMMES DE QUARANTE A CINQUANTE

Seront intéressées à savoir ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Thompson.

Winnipeg, Man.—"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a été efficace sur tous rapports. J'étais très faible, souffrant de maladies fréquentes chez les femmes. Ne voulant pas du médecin, j'ai pris le Composé Végétal et en prends constamment. Je le recommande à mes amies, et à toutes celles qui ne sont pas bien portantes."—Mme Thompson, 303 Lizzie St., Winnipeg, Man.

Lorsque les femmes entre les âges de quarante et cinquante souffrent de nervosité, irritabilité, mélancolie et chaleurs, causant les maux de tête, étourdissements, ou sensation d'étouffement, elles devraient prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Préparé de racines et d'herbages, ne contient ni drogues dommageables ou narcotiques.

Ce remède célèbre, dont les ingrédients médicinaux sont extraits de racines et d'herbages, prouve sa valeur dans ces cas, depuis cinquante ans. Des femmes, partout, témoignent sur la vertu merveilleuse du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Femmes qui souffrez, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour avoir un exemplaire gratis du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme."

Femmes qui souffrez, ayez confiance et prenez les

PILULES ROUGES



Mme Jos. Delongchamp, 410 Maisonneuve, Montréal

J'étais malade depuis longtemps; je dormais peu; je souffrais terriblement de maux de reins et j'étais bien nerveuse. Sur les conseils d'une voisine, j'ai employé les Pilules Rouges et bientôt je me suis trouvée plus forte; mes douleurs ont ensuite peu à peu disparu; je pus mieux dormir; enfin, j'eus bonne santé. Bien d'autres remèdes que j'avais employés ne m'avaient rien fait. Mme Jos. Delongchamp, 410, Maisonneuve, Montréal.



Mme Ernest Desautels, 1188, Delaroche, Montréal

Avant de prendre les Pilules Rouges, je souffrais de douleurs internes, de maux de tête et d'estomac. Plusieurs médecins m'avaient traitée, mais sans succès. Je suis allée ensuite consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et, grâce à leur traitement et aux Pilules Rouges, la santé m'est revenue avec les forces. Mme Ernest Desautels, 1188, rue Delaroche, Montréal.



Mme Lucien Plante, 16, Spring, Manville, R.-I.

Les médecins que j'avais consultés n'ayant pu me soulager, j'étais arrivée à une faiblesse extrême. Je souffrais terriblement de douleurs internes; j'avais des maladies avant terme et je ne savais plus comment améliorer mon cas. J'ai cru qu'en prenant les Pilules Rouges je pourrais toujours augmenter mes forces et c'est ce que j'ai obtenu en peu de temps, puis, à ma grande joie, ma santé s'est parfaitement rétablie. Mme Lucien Plante, 16 Spring, Manville, R.-I.



Mme Harry Dupuis, 304 N. Main, Pawtucket, R.-I.

J'ai pris les Pilules Rouges qu'une amie m'avait recommandées et j'en ai obtenu le rétablissement de ma santé. J'étais d'une faiblesse à ne pouvoir monter un escalier sans me reposer. Après le plus léger travail je me sentais affaissée. J'étais pâle et chétive. Quelques semaines de traitement avec les Pilules Rouges avaient déjà relevé mes forces. Je me réjouis aujourd'hui d'avoir employé ce remède. Mme Harry Dupuis, 304, North Main, Pawtucket, R.-I.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges. Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boite. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, LIMITEE, 274, St-Denis, Montréal.

DUNCAN'S Royal Palace Liqueur Whisky

Il se distingue par une rare maturité!

DUNCANS ROYAL PALACE LIQUEUR WHISKY

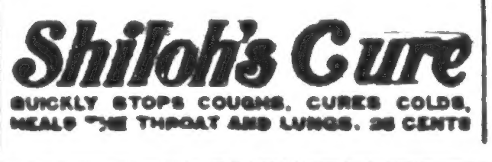
INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enrégistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

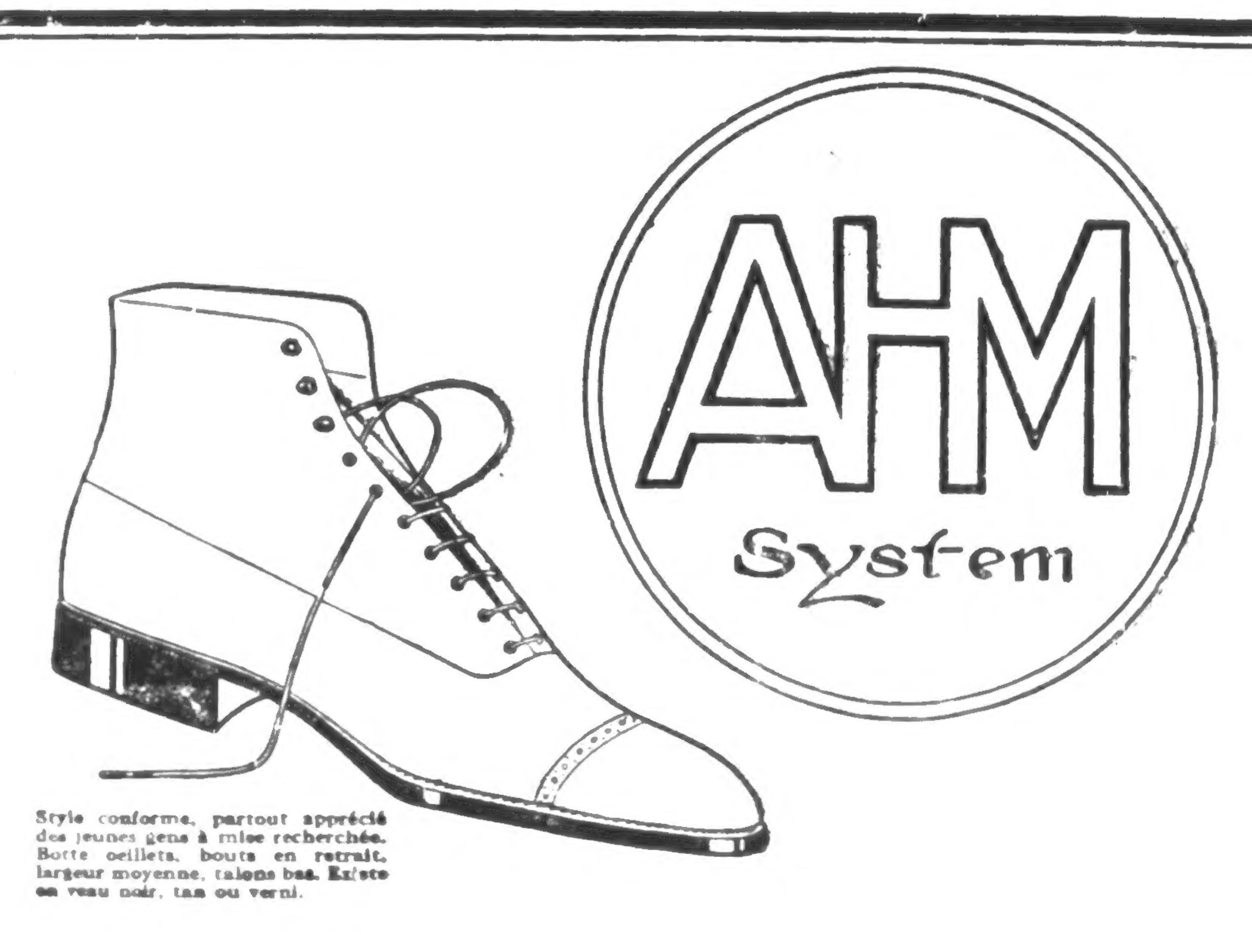
PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL



Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.







Style conforme, partout apprécié des jeunes gens à mise recherchée. Botte oeillets, bouts en retrait, largeur moyenne, talons bas. Existe en veau noir, tan ou verni.

La Marque du fabricant inspire confiance

Le nom ou la marque de commerce du fabricant est imprimé sur une paire de chaussures afin de démontrer que ce fabricant a lui-même confiance dans la qualité de ses marchandises. Il sait que le soin de la main d'œuvre et la valeur intrinsèque de ces chaussures sont telles qu'il ne craint pas d'en revendiquer la fabrication.

A moins qu'il ne le veuille, rien ne l'oblige à cela: il n'est pas tenu de révéler l'origine de ses marchandises. S'il le fait, soyez certain que ce fabricant est absolument convaincu que ses produits ne laissent rien à désirer.

Ainsi, la confiance du fabricant doit être le motif de votre propre confiance, lorsque vous achetez un article revêtu de sa marque de commerce.

Les chaussures A.H.M. sont en vente par plus de 5000 détaillants, par tout le Canada; elles sont distribuées par le système d'entrepôts disséminés A.H.M. De ce fait, les formes en vogue sont disponibles partout.

AMES HOLDEN McCREADY LIMITED
T. H. RIEDER, Président
"Cordonniers de la nation"

HALIFAX ST. JOHN QUEBEC MONTREAL OTTAWA TORONTO LONDON



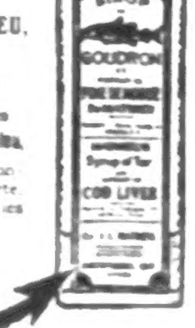
WINNIPEG REGINA SASKATOON CALGARY EDMONTON VANCOUVER

SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons—En vente partout

CIE J. L. MATHIEU, Prop. Sherbrooke, P.Q.

Fabricant aussi des Poudres Nerveuses Mathieu [illegible]



Il est Consolant d'avoir

l'assurance que vous pouvez obtenir un remède qui a fait ses preuves, parfaitement approprié à vos besoins. Toute femme affligée de maux de tête, mal de dos, langueur, nervosité extrême et profond abattement devrait essayer les

Beecham's Pills
(Le remède qui se vend le plus au monde)

afin de voir la différence dans son état. En purifiant le système, elles assurent une meilleure digestion, un sommeil plus réparateur, des nerfs plus calmes, et confèrent le charme des yeux brillants, un teint rosé parfait et une humeur enjouée. Des milliers et des milliers de femmes ont eu le bonheur d'apprendre que les Pilules de Beecham sont recommandables et

Le Remède Infaillible des Familles

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre.

En vente partout, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boites de 25 cents.

La Perfection en fait de Cigares

OVIDO
HABANA

Filasse—Tabac de choix de la Havane. Chaque feuille récoltée sur le sol cubain.

Enveloppe—Tabac Sumatra de choix qui conserve au cigare toute sa richesse d'arome.

SPORTSMAN—CLUB SELECTIONS—DEMOCRAT
15c. 2 pour 25c. 10c.

PRIX UNIFORME DANS TOUT LE CANADA

LA BONNE ET LA MAUVAISE HUMEUR

La disposition habituelle selon laquelle nous prenons les choses, les événements et les hommes, c'est ce qu'on appelle l'humeur. On distingue la bonne et la mauvaise humeur. La bonne humeur est une disposition riante et enjouée, qui prend les choses par leurs côtés agréables, qui partout voit le bien de préférence au mal, supporte les contrariétés avec aisance, se plait dans la société des hommes, aime le plaisir et sait s'en passer, prend le temps comme il se trouve et veut que tout le monde soit heureux. La bonne humeur a bien des degrés, depuis l'humeur folle qui souvent alterne avec la mauvaise humeur jusqu'à l'humeur douce incapable de s'élever jusqu'à la folle gaité et qui même n'est pas incompatible avec une certaine mélancolie. La mauvaise humeur est une disposition chagrine et désagréable qui prend toutes les choses de travers, n'admet aucune contrariété, teinte en noir tous les plaisirs, fait le malheur de ceux qui nous entourent et le nôtre propre. Sans doute, il arrive à tous les hommes de passer tour à tour par la bonne et la mauvaise humeur mais c'est par la disposition habituelle qu'ils se caractérisent. Il y a encore d'autres sortes d'humeurs qui rentrent plus ou moins dans les deux précédents l'humeur fantastique et capricieux qui passe sans raison d'une disposition à une autre, l'humeur noir qui est une tristesse profonde et exagérée et toutes leurs nuances. L'humeur enfin, est pour nous une cause considérable de bonheur et de malheur, car elle est d'abord par elle-même, et ensuite par ses conséquences.

La bonne humeur est la forme la plus agréable de la charité chrétienne.

"LA METISSE"

ROMAN CANADIEN INEDIT
par Jean Féron

Enfin, nous avons trouvé un éditeur du terroir qui se charge de publier les oeuvres de nos romanciers canadiens.. C'est M. Ed. Garand de Montréal, et il publie un roman complet et inédit tous les mois; c'est une preuve évidente que notre littérature prend de l'importance, et de plus M. Garand envoie un exemplaire de romans qu'il publie à tous les éditeurs de Paris.

M. Garand ne peut pas publier des chefs-d'oeuvre tous les mois, mais tous les romans qu'il a publiés à date sont de beaux romans qui méritaient l'impression, et ce mois-ci il a eu la main particulièrement heureuse en publiant la *Métisse*, de Jean Féron.

Cette oeuvre, qui soulèvera bien des polémiques, est l'histoire de nos luttes dans l'Ouest personnifiées par une Métisse qui, au péril de sa vie et de son honneur, veut conserver canadiens-français deux enfants nés d'un père anglophile et orphelins d'une mère française.

Devons-nous permettre sans protester, qu'on nous enlève nos droits? Lisez ce magnifique roman patriotique et sentimental et tous vous recevrez une leçon de patriotisme.

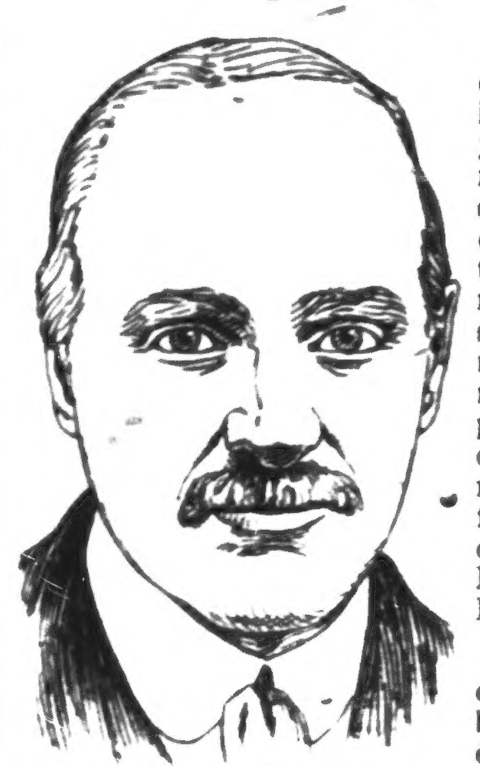
L'on frémit au récit du martyre de la Métisse.

L'auteur pose cette question : Peut-on être Canadien-français en dehors du Québec? Répondez vous-même, et faites venir immédiatement ce volume, qui vous sera envoyé par la poste sur réception du prix, 30 sous, adressés à Edouard Garand, 185 rue Sanguinet, Montréal.

M. David Hémond se porte bien parce qu'il a pris, dit-il, les

PILULES MORO

pour les Hommes



M. DAVID HEMOND, 69, Chesnut, Lewiston, Me.

J'ai eu, durant des années, des maux de reins et, malgré les remèdes, je souffrais toujours et mes forces diminuaient. A la fin je n'avais plus confiance à aucun des remèdes employés et je les abandonnai tous. Un jour cependant la guérison d'un homme qui avait souffert comme je souffrais moi-même, ranima mon courage. Tout de suite je me suis procuré des Pilules Moro proclamées le plus merveilleux remède par cet homme et je me félicite aujourd'hui de cette décision,car j'ai recouvré la santé. M. David Hémond, 69, Chesnut, Lewiston, Me.

Dans bien des cas, comme dans celui de M. David Hémond, beaucoup de remèdes avaient été employés,mais pas toujours avec succès. Dans la plupart des cas, cependant, on a constaté que les Pilules Moro avaient apporté un soulagement immédiat. Ce sont des faits qui se constatent tous les jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Un stimulant pour voyager cet hiver

VOYAGE CICRCULAIRE PRIX D'EXCURSION

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

EST DU CANADA

DE TOUTES LES GARES DU Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta

BILLETS EN VENTE

Du 1er déc. 1923 au 5 janv. 1924

3 LIMITE DE RETOUR TROIS MOIS 3

Deux trains par jour

UN VRAI STIMULANT AU VOYAGE

COTE DU PACIFIQUE

DE TOUTES LES GARES DU Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta

BILLETS EN VENTE

Décembre	Janvier	Février
4, 6, 11, 13, 18, 20, 27,	3, 8, 10, 15, 17, 22, 24,	5 et 7
—1923—	—1924—	—1924—

LIMITE DE RETOUR 15 AVRIL 1924

Un magnifique voyage pour la saison d'hiver

Prix de billets circulaires d'excursion

Aux ports de l'Atlantique correspondant avec billets de bateau en vente du 1er déc. 1923 au 5 janv. 1924. Limite de retour: trois mois.

WAGONS-LITS TOURISTES DIRECTS

A l'embarcadère du bateau à Saint-Jean pour les départs suivants:

MONTCLARE	7 déc.
MELITA	13 déc.
MONTCALM	14 déc.
MARLOCH	15 déc

TRAIN SPECIAL

De Winnipeg, le 11déc. 1923 direct à l'embarcadère du bateau à Saint-Jean pour le départ du

MONTCALM, 14 Dec. POUR LIVERPOOL

Retenez dès maintenant vos places sur le train et le bateau

EMPLOYEZ LE SERVICE UNIQUE DIRECT

PACIFIQUE CANADIEN



Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seule remède dont votre grand'mère faisait usage. Rien ne peut l'égaler.

En vente partout

LINIMENT MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR

Yarmouth, N.E. F6



POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA — LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES — RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES — CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES — ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS — RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS — ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

LE DISCOURS PRESIDENTIEL A EVREUX

(Suite de la page 1)

cité de la reprise des relations avec le Vatican qu'avait brutalement rompues le sectarisme de M. Combes, et aussi, lorsqu'il a exprimé "la gratitude" du gouvernement envers les maitres de l'enseignement libre pour le concours qu'ils donnent à la grande oeuvre de l'éducation nationale et pour le "bienfait" de leur initiative privée. Qu'ont dû penser dans leur tombe les sectaires d'avant-guerre, s'ils ont entendu ces mots de "bienfait", de "gratitude" prononcés en l'honneur de ces maitres et de ces maitresses d'école qu'ils diffamaient, pourchassaient et spoliaient!

Cette attitude déférente, M. Millerand l'a eu lorsqu'il a reconnu que les Congrégations peuvent rendre de grands services à la France et qu'à ce titre, au lieu d'être frappées d'ostracisme, elles doivent bénéficier de ces autorisations que prévoit la loi sur la liberté des associations.

Nous avons enrégistré ces déclarations avec joie parce qu'elles contrastent singulièrement avec celles qui ont trop souvent retenti du haut des tribunes officielles, depuis quarante ans, et se sont traduites par des lois d'exception et de persécution.

Gardons-nous cependant de croire que tout est gagné, que nous ne sommes plus traités comme des ennemis au foyer de la mère-patrie. M. Millerand parle au nom d'un idéal qui n'est pas le nôtre. Les Catholiques n'admettront jamais la démarcation qu'il établit entre la vie politique et sociale et la religion. Sans doute, les deux pouvoirs spirituel et temporel ont leur domaine propre et si, avec M. Millerand, nous n'admettons pas les "intrusions" du spirituel dans le temporel, nous rejetons aussi—ce qu'il a oublié de dire—les immixtions du temporel dans le spirituel. Mais chacun restant dans son domaine propre, il n'en reste pas moins vrai que les lois elles-mêmes doivent tenir compte des moeurs pour s'inspirer des bonnes et les favoriser et pour améliorer les mauvaises par le grand agent de moralisation qui est la religion.

M. Millerand se préoccupe avec raison du grave problème de la natalité; il signale les avantages matériels qui ont été accordés aux familles nombreuses, mais il proclame aussitôt "qu'ils seront tous inefficaces si les moeurs ne sont elles-mêmes rénovées". Or, cette rénovation des moeurs, d'où viendra-t-elle? de l'athéisme et du matérialisme faisant tenir toute la vie dans l'égoïsme jouisseur? ou dans le devoir courageusement accepté que nous impose la loi surnaturelle et dans l'esprit de sacrifice qui découle de l'Evangile? Au cours de ces déclarations, le président de la République s'est arrêté en chemin; à nous de poursuivre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la vérité pleine et entière.

Il s'est encore arrêté en chemin lorsque, avec un courage auquel nous rendons hommage, il a parlé de la liberté d'enseignement et des congrégations. Il veut la liberté d'enseignement, mais existe-t-elle vraiment lorsque quantité de Français et de Françaises ne peuvent pas l'exercer parce que, en vertu de voeux que l'Etat laïque ne devraient pas connaitre, ils se sont soumis à une discipline religieuse que devrait respecter l'Etat au nom de la liberté de conscience? Il proclame la "gratitude" de l'Etat envers l'initiative privée des maitres de l'enseignement libre, et il n'ajoute pas qu'en les excluant de tout subside officiel et en les condamnant ainsi à la misère, l'Etat leur témoigne d'une manière singulière sa gratitude.

A nous catholiques de faire un jour disparaitre ces antinomies; en attendant, félicitons-nous de trouver dans les paroles du chef de l'Etat cet "esprit nouveau" qui consoldera l'union sacrée, lorsqu'il aura produit toutes ses heureuses conséquences.

(La Croix) **Jean Guiraud**

RESISTANCE PASSIVE

M. Hugo Stinnes, prince de l'industrie allmande, a ete conféré à Dusseldorf, avec le général Degoutte, commandant du corps d'occupation dans la Ruhr, au sujet de la reprise du travail dans les mines et du rétablissment des prestations en nature au titre des réparations.

Pour quiconque connait la situation intérieure de l'Allemagne à l'heure présente, une telle démarche est peut-être plus grosse de conséquences que la décision même du gouvernement officiel du Reich de renoncer à la "résistance passive".

Nous disons "gouvernement officiel". Et c'est en effet, qu'en Allemagne, à coté du gouvernement officiel qu'il ait pour tête M. Wirth, M. Cuno ou M. Stresemann il est un autre, qui, pour n'être qu'officieux, n'en est pas moins réel, n'en est pas moins celui qui dispose effectivement du pouvoir, dont les volontés sont des ordres pour les gouvernants de Berlin, qui tient vraiment en mains les destinées mêmes de l'Allemagne.

Ce gouvernement officieux et pourtant effectif, ce gouvernement caché et pourtant toujours présent, c'est celui qui constitue la grosse industrie, le gros capitalisme allemand. De ce gouvernement-là, de cette Allemagne-là, aujourd'hui comme hier, M. Stresemann n'est pas le chancelier; c'est Hugo Stinnes qui en est l'empereur.

Or, si le Reich n'a pas même satisfait à ses engagements, s'il n'a pas accompli avec plus de bonne volonté le programme des réparations qui s'imposait à lui au nom du traité, certes, mais, d'abord et avant tout, au nom de la justice, c'est surtout à cause de l'opposition tantôt sournoise, tantôt violente, à cause de l'égoïsme forcené de ces magnats industriels.

Les Allemands clairvoyants—il y en a, mais, hélas! il ne sont pas encore assez nombreux—ceux qui savent que, non seulement la plus élémentaire justice, mais l'intérêt bien compris de l'Allemagne, lui feraient une obligation de réparer loyalement, sont les premiers à le reconnaître et à le déplorer; les plus courageux même n'hésitent pas à le proclamer. Ils n'ignorent pas que, si l'Allemagne se trouve acculée aujourd'hui dans une redoutable impasse, la faute en est à ceux qui, dans la noire détresse d'une grande partie du peuple, ont continué de s'enrichir insolemment et se sont obstinément refusés à sacrifier rien de leur richesse en faveur des réparations dues par leur pays.

Au point aigu où atteint aujourd'hui la crise, finissent-ils par se rendre compte qu'ils peuvent être à leur tour, victimes de leur propre égoïsme, craignent-ils pour leurs intérêts menacés après tant d'autres . . . La démarche que vient de tenter leur chef auprès du général Degoutte semble l'indiquer. Et voilà pourquoi son importance est si grande.

Mais il ne suffit pas d'organiser la reprise du travail, de renoncer à la résistance passive dans la Ruhr. La résistance passive du parti industriel et capitaliste allemand ne date pas du mois de janvier 1923. Elle a commencé dès le lendemain de la signature du traité. Avant la résistance passive à l'exploitation des mines de la Ruhr occupée par les Français, il y a eu la résistance passive de ce parti aux réparations elles-mêmes.

Si la grosse industrie allemande veut enfin, dans son intérêt même, permettre à l'Allemagne de retrouver une situation stable et de rétablir des relations normales avec ses voisins, il faut qu'elle renonce à toutes les résistances passives, à celle d'hier comme à celle d'avant-hier; il faut qu'Hugo Stinnes et consorts, au lieu de résister aux exigences de la justice, contribuent eux-mêmes à leur réalisation.

X Y Z



Occasions tous les jours de la semaine

La direction de l'Orpheum annonce qu'à partir de

Lundi, le 12 Nov.

et jour de la "Thanksgiving" le programme changera complètement et comprendra à l'avenir 6 numéros de vaudeville et un film paraissant pour la première fois à Winnipeg

KRONOS, l'homme le plus fort du monde.
ZUHN & DREISS SEED & AUSTIN
EMMET O'MARA — EMILIE LEA & CO.
KATHERINE SINCLAIR & CO.
CINEMATOGRAPHE
VIOLA DANA dans "SES MILLIONS FATALS"

PRIX DES PLACES
De Lundi à Vendredi

Matinee	1 à 5 hres	Soir	7 à 11 hres
Parquet	36	Parquet	68
Balcon	23	Balcon	45
Gallerie	23	Gallerie	23

Tous les sieges sont reservés Taxe en plus

Vaudeville à 2.30, 7.00 et 9.15

Samedis et Jours de Fête

Cinematographe à 1 hre, 4.30, 5.45, 8.30 et 10.30

Matinee		Soir	
Parquet et Balcon	45	Parquet et Loges	68
Gallerie	23	Balcon	45
		Gallerie	23

Les sièges ne sont pas reservés Taxe en plus

ELLE DOIT LA VIE AUX "FRUIT-A-TIVES"

Enfin Débarrassée d'une Terrible Dyspepsie.

Rochon, Qué.

"Pendant plusieurs années je souffris terriblement de mauvaise digestion ou de dyspepsie de la pire sorte. Je devins maigre et misérable. J'avais des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

Je fis l'essai des "Fruit-a-tives" et à l'étonnement de mon médecin je commençai à prendre du mieux. *Je continuai le traitement et je redevins encore une fois robuste et en parfaite santé.* Je considère que je dois la vie aux "Fruit-a-tives".

Mademoiselle Corinne Gaudreau

"Fruit-a-tives" est un merveilleux médicament pour les maux d'estomac, les affections du foie et du rein. C'est en plus un splendide tonique de l'organisme.

50c la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands, ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa ont. et Ogdensburg, N. Y.

VETERANS FRANCAIS

Les Dames Auxiliaires sont heureuses d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent aux réservistes français, que jeudi prochain, 8 novembre, aura lieu dans la coquette salle du "Colombus Hall", coin des rues Graham et Smith, la soirée d'ouverture des parties de cartes, suivie d'un programme attrayant.

Nous espérons, Français et amis des Français, vous revoir en grand nombre, comme par les années précédentes.

De magnifiques prix seront donnés aux heureux gagnants et des rafraîchissements seront offerts dans le courant de la soirée.

Donc à bientôt. Le prix l'entrée sera de 50 sous.

* * *

La journée des coquelicots, le jour commémoratif de l'armistice, tombant un dimanche, aura lieu cette année le samedi, 10 novembre, dans la ville de Saint-Boniface qui, comme les années précédentes, a été mise à la disposition des réservistes français.

Merci d'avance à la générosité des coeurs amis de la France qui nous aideront de leur obole.

A L'ORPHEUM

A partir de lundi, 12 novembre, l'Orpheum changera son programme et donnera à l'avenir six numéros de vaudeville et un film qui n'aura jamais été montré à Winnipeg.

Cette semaine le programme est le suivant :

"Krows", l'homme le plus fort du monde.

"Luhn et Dreiss", comédiens, très amusants dans une série de farces.

"Dave Seed et Ralph Austin" dans un pot-pourri intitulé "Stuff and Hings" et consistant en danses, chansons etc.

"Emmett O'Mara", fameux ténor.

"Sinclair & Company", rois du tapis dans une série de tours extraordinaires.

"Emilie Lea" assistée de Clarence Rock et Sam Kaufman dans un Sktch intitulé: "Répétition pour le vaudeville" agrementé de danses classiques.

Le film est intitulé: "Les millions fatals", avec Viola Dana comme principale actrice.

Voir dans une autre page les prix populaires de l'Orpheum.

ALAMBICS SAISIS DURANT DIX MOIS

La prohibition a peut-être fait diminuer la quantité de liqueurs authentiques consommées au Canada; par contre, elle a causé une augmentation considérable dans la consommation des liqueurs de contrebande, comme le prouvent des statistiques dévoilées aujourd'hui. Avant la guerre, les saisies d'alambics étaient presque nulles, elle ne s'élevaient qu'à une vingtaine, chaque année. Maintenant, ce nombre est monté à plus de 2 mille. Voici les chiffres pour les derniers dix mois:

Ontario, 717; Québec, 428; Colombie Anglaise, 257; Saskatchewan, 380; Manitoba, 242; Nouveau-Brunswick, 90; Ile du Prince-Edouard, 97; Nouvelle Ecosse, 103; un total de 2,373.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A LOUER : Maison des plus modernes, située sur la rue Dumoulin.
S'adresser à Mme L. H. Collin
79 Provencher — — — Tél. N 1248

MME L. H. COLLIN
Cours privés de sténographie Pitman et de clavigraphie. **Heures : 2 à 5 et 7 à 9 heures p.m.**
79 Provencher — — — Tél. N 1248

A VENDRE : capot de chat sauvage en bonne condition. S'adresser
146 De La Morénie St-Boniface

ON DEMANDE à acheter à St-Boniface ou à St-Vital une **MAISON** en bon état avec 3 ou 4 chambres à coucher, un bon jardin, poulailler ou enclos pour volailles.
Pour traiter, s'adresser à
M. A. L. Monnin, 100 Victory Bldg. 335 rue Main Winnipeg.

MAISON A LOUER
—No. 45 rue Notre-Dame.— Moderne— 9 pièces — S'adresser à J. C. Turenne, 191 rue Notre-Dame, St-Boniface.

On Demande une FERME
DEMANDE : à correspondre avec le propriétaire d'une bonne ferme. Indiquez le prix de vente et la description de la ferme.
D. F. Bush, Minneapolis, Minn.

Marie-Antoinette Collin, professeur de piano. Théorie et harmonie. Elèves préparés aux examens. Studio, 79, rue Provencher, St-Boniface. Tel. N.1248.



PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given that a court will be held, pursurant to the "St. Boniface charter", by his Honour The Judge of the County Court of St. Boniface, at the Council Chamber on Friday, the 16th day of November 1923, at 10 o'clock in the forenoon to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of Electors of the said City for 1923.

All persons having business at the said Court are required to attend at the said time and place.

Dated this 6th day of november A. D. 1923.

J. O. B. Leclerc,
Secretary
Assessment Commissioner of the said City.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Re: Approbation d'un Règlement par les Electeurs

REFERENDUM

Re: L'élection du Maire et des Echevins selon le principe de représentation proportionelle.

Avis est par les présentes donné qu'un règlement. No. 1491, de la ville de St-Boniface, adopté par le Conseil de la dite Ville, sera soumis au vote des Electeurs dûment qualifiés de la dite Ville, conformément aux dispositions de la Charte de St-Boniface, aux temps et lieux ci-après indiqués.

Le but de ce règlement est de soumettre aux électeurs, la question de l'élection du Maire et des échevins selon le principe de représentation proportionelle.

La question qui sera posée est celle-ci, "Etes-vous en faveur d'élire le Maire et les échevins de la Ville de St-Boniface selon le principe de représentation proportionelle." Dans l'affirmative, faites votre croix à l'endroit suivant le mot "OUI" et dans la négative, à l'endroit suivant le mot "NON".

Le temps fixé pour enrégistrer le vote des électeurs sur le dit règlement est le trentième jour de novembre A. D. 1923 à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la dite Ville seront tenus aux endroits suivants :

Quartier No. I
Bureau de votation No. I — à ou près de l'angle des rues Plinguet et Archibald.

Quartier No. II
Bureau de votation No. II — à l'Hôtel de Ville.

Quartier No. III
Bureau de votation No. III — à ou près de l'angle des rues Aulneau et Hamel.

Quartier No. IV
Bureau de votation No. IV — à l'école Taché.

Quartier No. V
Bureau de votation No. V — Au patinoir à l'angle des rues Kitson et Taché.

Le vingt-neuvième jour de novembre. A. D. 1923, à quatre heures de l'après-midi au bureau du Maire, à l'Hôtel de Ville de la dite Ville, sont le temps et endroit fixés pour la nomination de personnes pour représenter ceux qui sont intéressés, soit en faveur ou contre le projet d'élire le Maire et les Echevins de la Ville de St-Boniface selon le principe de représentation proportionelle, pour assister aux différents bureaux de votation, et aussi pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des bulletins par le Greffier de la Ville de St-Boniface, qui aura lieu le 3ème jour de décembre A. D. 1923 à midi, dans le bureau du Greffier de la Ville de St-Boniface.

Cet avis est donné au nom et par le Conseil de la Ville de St-Boniface.

Daté à St-Boniface ce 3ème jour d'octobre A. D. 1923.

R. J. Swain
Maire
Ernest Gagnon
Greffier

48-50.

Dr F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations : de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: A6207—Résidence N1564
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

E. A. Condé F. T. Taylor, L.L.B.
CONDE & TAYLOR
AVOCATS - NOTAIRES ETC.
Avocats de la Cité de St-Boniface
Gérance de successions
Avocats Criminels
202 Edifice McArthur—WINNIPEG
Téléphone A 9475

J. M. RUSSELL
CONTRACTEUR ELECTRICIEN
Estimés fournis sur Demande
242 Avenue Taché
NORWOOD — MANITOBA
TELEPHONE N 1347

J. A. Desjardins
Entrepreneur de Pompes Funèbres
14, rue Victoria — St-Boniface
Tél. N1467
Autos pour funérailles, mariages et baptêmes. Service jour et nuit. Auto-ambulance et auto-corbillard sur demande. Maison exclusivement Canadienne-française.

J. O. BRUNET
Importateur de
MONUMENTS FUNERAIRES
en marbre et granit, statues, etc.
Bureau et Atelier
346 Taché, St-Boniface
En face de
L'Hôpital St-Boniface
Tél. M. 5325-Rés. Tél. M. 7106

"Oui je puis livrer le courrier en temps. Le camion automobile roulera facilement, je puis m'y fier, parce que je ne me sera de rien autre chose pour le lubrifier que l'huile Imperial Polarine et comme combustible que l'Imperial Premier Gazoline. C'est la combinaison insurpassable qui permettra au courrier d'être livré à temps."



Entiere Lubrification D'Exactitude

L'HUILE Imperial Polarine fournit une entière lubrification sous toute condition d'opération. Les camions, s'ils sont lubrifiés avec l'Imperial Polarine aurant une plus grande durée tout en donnant un service de premier ordre et surtout economique.

L'Imperial Polarine ne se détachera pas, ni ne s'amincira en service continu. Elle réduit la friction au minimum, en maintenant une certaine couche d'huile sur toute la surface sujette à l'usure. Elle augmente la force motrice derrière le piston en établissant une couche hermétique du piston au cylindre.

Apprenez à connaître laquelle des trois marques décrites plus bas s'adapte le mieux a votre auto, enconsultant le Tableau des Recommendations des marques Imperial Polarine.

Vendue en bidons plombés de un et quatre gallons, demi-barils, et barils d'acier aussi en barillets d'acier de 12½ gallons chez tous les marchands.





IMPERIAL POLARINE (Consistance claire moyenne) IMPERIAL POLARINE HEAVY (Epaisse Intermédiaire) IMPERIAL POLARINE "A" (Très épaisse)

UNE MARQUE SPECIALE PROPRE A VOTRE MOTEUR

IMPERIAL OIL LIMITED

Energie — Chaleur — Lumiere — Lubrification
Succursales dans toutes les villes